

Montréal, le 21 décembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal
Demande d'approbation du Registre des entités visées par les normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-3952-2015**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous confirme, par la présente, qu'à moins d'information additionnelle de votre part, elle suspendra le traitement du dossier mentionné en objet à compter du **9 janvier 2019** jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue dans les dossiers R-4073-2018 et R-4074-2018 en révision de la décision D-2018-149.

Elle informe également le Coordonnateur qu'elle maintient l'ordonnance de dépôt du Registre des entités visées par les normes de fiabilité pour le **15 janvier 2019**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml